

INVITATION

Madame, Monsieur,

La commune de **Saint-Georges** a été sélectionnée pour accueillir l'une des quatre **Nuits d'été** décentralisées du Conseil départemental de Lot-et-Garonne durant l'été 2023.

Se déroulant chaque jeudi entre le **13 juillet** et le **3 août**, cette manifestation départementale gratuite et familiale, a pour objectifs :

- de valoriser le patrimoine bâti, naturel et la mémoire du territoire
- de promouvoir les savoir-faire, les spécificités et les richesses locales en fédérant les acteurs locaux et les habitants
- de proposer un spectacle professionnel de qualité.

Le programme de cette manifestation se décline en 3 temps :

- une visite « décalée » de la commune, à dominante patrimoniale, proposée dans la journée
- une restauration, avec animation musicale, proposée par les acteurs locaux (repas du soir)
- la représentation d'un spectacle professionnel en soirée.

Afin de vous présenter les grandes lignes de cette manifestation et co-construire ensemble la Nuit d'été sur la commune, **Mme Sophie Borderie, présidente du Conseil départemental, Mme Sophie Gargowitsch et M. Daniel Borie, conseillers départementaux du canton du Fumelois et Mme Marie-Hélène Belleau maire de Saint-Georges et son conseil municipal** ont le plaisir de vous convier à une première réunion publique

Le vendredi 17 mars à 17 h salle des fêtes de Saint-Georges

Afin de vous accueillir dans les meilleures conditions,, nous vous remercions de confirmer votre présence au 05 53 40 81 00 ou par courriel mairiedesaintgeorges@collectivite47.fr

La réussite d'une Nuit d'été repose prioritairement sur la participation et la mobilisation d'un maximum d'acteurs publics, associatifs, privés, citoyens, habitants..., quel que soit leur secteur d'activité.

Comptant sur votre présence, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.